

## ☿ PUBLICS

✖ Toutes personnes exerçant des fonctions d'animation socio-éducative et/ou culturelle : Salariés (CDI ou CDD) en formation continue, CIF, CPF, Contrat de professionnalisation...

✖ Stagiaires de la formation professionnelle (demandeurs d'emploi).

✖ Inscrits à titre individuel.

## 📄 SÉLECTION

L'accès à la formation est soumis à deux épreuves :  
un **ÉCRIT** et un **ENTRETIEN**

organisés par le centre de formation

**Le 21 mars 2019**

Nous vous invitons à nous contacter pour :

- Répondre à toute information complémentaire
- Remplir votre dossier d'inscription \*
- Fixer un entretien individuel

Une réunion d'information collective  
est organisée le **LUNDI 14 JANVIER 2019**  
à **10 H 00** à SGI à CASTRES

\* Téléchargeable sur notre site <http://www.sgi-tarn.com>  
et à nous retourner avant le :

**8 mars 2019**



### Centre de Formation aux Métiers de l'Animation et du Sport

82 rue Maroulet  
81100 CASTRES

☎ : 05.63.59.83.01

e-mail : [contact@sgi-tarn.com](mailto:contact@sgi-tarn.com)

<http://www.sgi-tarn.com>



## DEJEPS

Diplôme d'Etat de la Jeunesse,  
de l'Éducation Populaire & du Sport

## ANIMATION SOCIO EDUCATIVE OU CULTURELLE

Mention :

**DÉVELOPPEMENT DE PROJETS, TERRITOIRES ET  
RÉSEAUX**

Habilitation du Ministère en charge de la Jeunesse,  
et des Sports n°19 LMP DE 0001

Positionnement : 4 et 5 avril 2019

Dates : du 4 avril 2019 au 19 mars 2020

Lieu : CASTRES



Le **DEJEPS**, niveau III, fait suite au **DEFA**.

L'animateur **DEJEPS Animation socio-éducative ou Culturelle** agit de manière autonome dans le cadre d'une délégation de responsabilité intégrant une dimension d'expertise portant sur la **coordination et le management d'équipes dans le cadre des projets d'actions, de démarches pédagogiques et de projets de territoire.**

La formation s'appuie sur l'alternance et s'articule autour de 4 Unités Capitalisables (UC) dont une mention

« **DÉVELOPPEMENT DE PROJETS, TERRITOIRES ET RÉSEAUX** »

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du **DEJEPS Animation socio-éducative ou culturelle**, mention "développement de projets, territoires & réseaux" doit être capable :

- de concevoir et piloter la mise en œuvre de projets d'animation dans le cadre des valeurs de l'éducation populaire
- de coordonner le travail d'équipe
- d'organiser le travail partenarial
- de mettre en œuvre des démarches participatives et accompagner l'implication des bénévoles
- de coordonner des actions de formation

## CALENDRIER

Inscriptions : à partir du **2 mai 2018**

Date limite dépôt dossier : **8 mars 2019**

Epreuves sélection : **21 mars 2019**

Positionnement : **4 et 5 avril 2019**

Formation : du **4 avril 2019 au 19 mars 2020**

La formation s'appuie sur l'alternance et s'articule autour de 3 modules qui intègrent 4 Unités Capitalisables (UC).

## LES MODULES DE LA FORMATION

### MODULE 1 - CONCEPTION D'UN PROJET D'ACTION ET COORDINATION DE SA MISE EN OEUVRE

Connaissance de l'environnement et analyse du contexte - Méthodologie et outils du diagnostic - Ingénierie et méthodologie de projet - Conduite de projet - Management d'équipe - Stratégie de communication - Gestion, administration & ressources humaines

### MODULE 2 : CONDUITE DE DEMARCHES PEDAGOGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE SOCIO-EDUCATIVE

Pédagogie - Démarches pédagogiques et pratiques et techniques d'interventions socio-éducatives - Actions de formation auprès d'une équipe

### MODULE 3 : ANIMATION DE DEVELOPPEMENTS DE PROJET, TERRITOIRES ET RESEAUX

Etude de territoires et projet d'action - Les enjeux du développement de projets - Ressources juridiques et prévention

### MODULE TRANSVERSAL :

Suivi de la formation et progression des stagiaires, certifications

Responsable de formation : Patricia Larribeau

Formateur référent : Philippe Gril



## PROFILS ET EMPLOIS PREPARES

### Pôle direction-coordination de structure et d'équipement

- directeur Maison de Quartier, MJC, FJT, ludothèque...
- adjoint de direction et/ou d'équipement
- directeur association socio-éducative ou culturelle
- animateurs coordonnateurs d'équipement

### Pôle coordination de secteur ou de projet

- responsable secteur enfance jeunesse
- responsable secteur animation
- directeur accueils de loisirs
- animateur socio éducatif
- coordonnateur d'activités et de projet
- animateur réseau

### Pôle coordination, politiques éducatives et/ou culturelles, territoires, partenariat

- coordonnateur enfance jeunesse éducation
- coordonnateur PEDT, CEJ

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les candidats doivent , pour répondre aux exigences préalables à l'entrée en formation :

- soit être titulaire d'un **diplôme de niveau IV du champ de l'animation**, enregistré au répertoire national des certifications professionnelles (BPJEPS, BEATEP, BEES 1<sup>er</sup> degré, ...)
- soit être titulaire d'un **diplôme de niveau III** enregistré au **répertoire national des certifications professionnelles** (BTS, DUT, ...)
- soit attester d'un **niveau de formation** correspondant à un **niveau IV** et se prévaloir d'une **expérience d'animation de 6 mois**.
- soit justifier de **24 mois d'activités professionnelles** ou bénévoles correspondant à 1.600 heures minimum

ET

**être titulaire** à l'entrée en formation du **PSC 1** (Prévention et Secours Civique de niveau 1)

## DURÉE DE LA FORMATION

1 568 heures, dont :  
700 heures en centre de formation et  
868 heures en entreprise

## DÉROULEMENT DE LA FORMATION

En alternance : **CENTRE DE FORMATION / ENTREPRISE**

## TARIF DE LA FORMATION : 7.490 €

Prise en charge financière :

*Nous restons à la disposition des candidats pour étudier les modalités de prise en charge financière du coût de la formation.*

## ❖ SUR PLACE

- Centre de formation accessible aux personnes en situation de handicap
- Restauration possible sur place avec votre panier repas (salle équipée)